

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural 3 décembre 2025

Présences :

Membres de la CLDR / Groupe Patrimoine :

Présents : 15 personnes – Ophélie BAIRIN*, Véronique BARTHOLOME, Laurent BRAKMEYN, Patrick CRANINX, Aurore CULOT, Delphine DELVAUX, Magali DE LEUW*, Anne-Françoise DRAYE, Laurence LECOCQ*, Laure MEWISSEN*, Kathy MOREAU, Christian PANS, Jacqueline USE, Martin TONON, Luc VERNIERS.

Excusés : 5 personnes : Freddy BRENNE, Adeline DIELS, Julien JACKERS, Bernadette LAHAYE, Eric RENSON.

**membres élus*

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Ordre du jour :

- 19h30 – CLDR préparation du Budget participatif édition 2026
- 20h30 – Groupe patrimoine – préparation Bergilers

Madame Magali de Leeuw, présidente de la CLDR, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Suite à la réunion précédente, le procès-verbal a été validé. Magali a ensuite présenté un retour sur la Journée de l'Arbre du 22 novembre. Le spectacle Homme de Papier, très poétique, a été particulièrement apprécié par les enfants présents. Le groupe de travail « Hérisson » de Natagora était également présent et a proposé de mettre en place des animations dans les écoles. Un travail de recensement sera réalisé prochainement par ce groupe de travail.

1. Budget participatif – préparation de l'édition 2026

Le budget participatif permet d'inclure les citoyens et les associations dans l'allocation d'une partie du budget communal. Les élus les invitent donc à déposer leurs projets puis à choisir, ensemble, le ou les projets qui seront financés.

Lors de l'édition 2022, trois projets ont vu le jour. Le premier, l'installation d'un espace de street work out à Grandville, a rencontré un beau succès auprès des habitants. Le second projet concernait la mise en place de trois boîtes à graines. Bien que l'idée ait suscité de l'intérêt, le principe d'échange n'a pas été pleinement respecté : les habitants se sont surtout servis, sans réalimenter les boîtes pour faire vivre le projet. Enfin, six tables de pique-nique ont été installées et ont également rencontré un franc succès. À noter que le problème d'accès pour la table située à Bergilers a été communiqué à Bénédicte Monfort afin d'envisager des aménagements pour l'accessibilité PMR.

Il est rappelé les points d'amélioration suite à l'évaluation de la dernière édition.

Voici les points qui sont retenus pour cette édition :

- La FRW a informé la commune que la Ministre n'a plus octroyé de subsides liés au budget participatif en 2025, sans explication officielle, alors que le processus reste inchangé pour l'instant. Malgré cette incertitude, la commune souhaite conserver une enveloppe de 20.000 € pour soutenir des projets citoyens. Ce montant a été budgétisé pour 2026 et, si des projets pertinents sont déposés, il serait dommage de les écarter en attendant un éventuel subside.
- On maintient un plafond de 10.000€ maximum par projet, comme l'édition précédente.
- La grille de sélection du projet en regard du règlement est passé en revue:
 - rencontrer l'intérêt général ;

- Contribuer à au moins un objectif du PCDR ;
- Dont la portée doit toucher au cadre de vie de la commune et/ou permettre la concrétisation d'un événement à portée communale ;
- Proposer un budget réaliste et suffisamment détaillé par rapport à la description des investissements ;
- Doit être soit réalisé par la commune soit réalisé par le porteur de projet.
- Dans le formulaire de candidature, proposition d'ajouter une personne de contact. Luc Verniers rappelle que Bénédicte Monfort avait bien pu aider le groupe à rentrer le projet de table de pique-nique l'année dernière (aide dans la localisation des espaces publics, l'estimation financière, ...).
- Suite à l'évaluation de l'édition précédente, proposition de mettre une séance/ réunion à mi-parcours pour aider les citoyens à compléter les dossiers si besoin.
- Renforcer la publicité autour du budget participatif – notamment sur les réseaux. Au niveau des communications communales, un bulletin communal est prévu en mars mais on peut compter aussi sur le flyers d'information mensuel qui sortira en janvier/ février.
- Faire une réunion (plus tôt) pour discuter de vive voix des projets et de la recevabilité.
- Proposer aux porteurs de projets une séance avec le comité de sélection pour présenter son projet et éventuellement l'adapter pour qu'il soit jugé recevable avant le vote.
- La répartition 50/50 entre le poids du vote des citoyens et celui du comité de sélection est maintenue.

Voici le calendrier qui est projeté :

- Sur base des propositions en réunion, le règlement, formulaire de candidature et grille de sélection seront mis à jour pour passage au conseil communal de janvier 2026.
- La réunion d'information citoyenne pourrait avoir lieu dès février.
- La période pour déposer un projet s'étalera de février mars à avril.
- Le comité de sélection se rencontrera en mai (une fois pour rencontrer les porteurs de projet) et l'autre moment pour le vote.
- Le vote des citoyens via le formulaire papier/ la plateforme aura lieu en juin.
- L'idée serait d'annoncer les projets sélectionnés avant les vacances d'Eté.

2. Préparation circuit Bergilers

Les membres de la CLDR qui ne font pas partie du groupe « Patrimoine » peuvent rester pour ce point s'ils le souhaitent. En effet, la dernière heure de la réunion est consacrée à l'avancement de la préparation de la 3^e boucle.

Magali De Leeuw informe que la Maison du Tourisme Terre de Meuse a octroyé un subside destiné à :

- l'impression de nouvelles brochures sur Otrange (le stock actuel étant épuisé),
- la réalisation de brochures pour Lens-sur-Geer,
- la mise en place de panneaux au Frenay et à la réserve naturelle.

Ce financement est l'occasion de revoir la brochure existante, conformément au souhait du groupe d'y ajouter certains lieux à approfondir. Il permettra également d'intégrer des points supplémentaires pour enrichir le contenu. Adeline et Véronique y travaille ce mois de décembre.

Le groupe confirme son accord sur le parcours et la boucle qui figurera dans le carnet. Le calendrier prévisionnel est également rappelé :

- Fin 2025 : accord final sur le parcours et répartition du travail
- Début 2026 : démarrage de la brochure (1er jet attendu pour mars/avril)
- Avril 2026 : test de la balade sur le terrain

- Mai 2026 : intégration des remarques
- Fin mai 2026 : finalisation de la brochure

Retour des points discutés et décisions :

- Des canevas de mise en page ont été réfléchis par le groupe. Luc manifeste son inquiétude de ne pas être trop centré sur le patrimoine religieux. Le groupe précise que ce n'est pas l'intention : le patrimoine religieux, comme les autres éléments patrimoniaux thématiques, sera traité de la même manière dans le livret.
- Souhait de pouvoir faire participer l'école de Bergilers, comme cela avait été le cas à Lens-sur-Geer. Il est rappelé qu'il s'agit d'une section maternelle (moins évident pour l'animation) et que l'école risque d'être en travaux au moment de l'inauguration, mais cela reste envisageable si les conditions le permettent.
- Le point de départ de la balade n'est pas arrêté. Côté Eglise proche du Bailly et de la Salle Saint-Christophe mais quel lieu en cas de pluie ? proche de chez Delphine ? trop excentré. Ce point sera à rediscuter aux prochaines réunions.
- Laurent signale qu'il souhaiterait guider une balade spéciale sur le thème du patrimoine militaire, lié aux anciennes batailles et lieux qui ont marqué l'histoire en temps de guerre. Même si certains éléments ne sont plus visibles, ces aspects spécifiques pourraient intéresser le public. Le groupe trouve cette idée intéressante, notamment pour apporter une spécificité lors de l'inauguration, comme cela avait été le cas à Lens-sur-Geer avec la réserve naturelle.
- Charles Lowet se propose également comme guide.
- Le groupe continue à fonctionner via WhatsApp. Laurent communique le numéro de son épouse pour faciliter la communication.
- Le groupe se réunira le vendredi 16 janvier à 13h30 pour poursuivre la réflexion sur Bergilers.

La réunion se clôture vers 21h30 et Magali souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble du groupe.

Pour le secrétariat, Aurélie Vandeberg (FRW)

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous par courriel : a.vandeberg@frw.